

**ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 8 OCTOBRE 2014
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège # 2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège # 3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège # 5
Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège # 6

SONT ABSENTS:

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1

Madame Nancy St-Hilaire agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Nomination d'un président d'assemblée.
- 02- Octroi de contrat pour les travaux à l'émissaire de la rue des Sources.
- 03- Permis de construction rue des Crans.
- 04- Période de questions.

15-14-01 Nomination d'un président d'assemblée

Résolution 2014-098 ATTENDU QU'en raison de l'absence de madame Dominique Payette, mairesse, et de monsieur Guy Rochette, maire suppléant, il devient nécessaire de nommer un président d'assemblée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu de nommer monsieur Marc Boiteau, conseiller, au poste de président d'assemblée.

15-14-02 Octroi de contrat pour les travaux à l'émissaire de la rue des Sources.

Résolution 2014-099 ATTENDU QUE la municipalité doit procéder au réaménagement du lit du cours d'eau à l'émissaire de la rue des Sources;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué un appel d'offres par invitation pour ces travaux;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mardi 6 octobre 2014 à 11h en présence de madame Nancy St-Hilaire, adjointe administrative, et de monsieur Bruce Wallace, conseiller municipal;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes;

- Entreprises J.S. Lauzon inc.	55 880,72 \$
- Maxi-Paysage inc.	89 680,50 \$
- Sotraco inc.	95 879,95 \$

ATTENDU QUE madame Caroline Rochette-Charbonneau, ingénieure chez CIMA+ a procédé à l'analyse des soumissions reçues et qu'elle recommande d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu d'octroyer le contrat du réaménagement du lit du cours d'eau à l'émissaire de la rue des Sources à *Entreprises J.S. Lauzon inc.*, ce conformément aux plans et devis ainsi qu'à la soumission déposée et à la condition que le soumissionnaire dépose les lettres conformes d'engagement des garanties d'exécution et de paiement de la main d'œuvre et de la machinerie.

15-14-03 Permis de construction rue des Crans

Résolution 2014-100 ATTENDU QUE le 3 septembre 2014, une demande de permis de construction a été déposée par Construction CRD inc. relativement à la construction d'un jumelé au 130 et 132 de la rue des Crans;

ATTENDU QUE cette construction sera localisée dans la zone 18-HB, zone nécessitant la conformité avec le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le Comité consultatif sur l'urbanisme a analysé les éléments à respecter et qu'il recommande l'intégration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu:

QUE la demande de permis no. 2014-58, soit déclarée conforme au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

QUE les éléments architecturaux acceptés soient:

- pierre Laffit, couleur nuancée gris Chambord;
- fibrociment brun Woodstock
- bardeau d'asphalte noir

15-14-04 Période de questions

Aucune question n'est posée.

Résolution 2014-101 Il est proposé par madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère, appuyée par monsieur Brian Ross, conseiller, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Marc Boiteau, conseiller municipal et président d'assemblée

Nancy St-Hilaire, greffière suppléante